



Bilan de rentrée : effectifs et affectation des élèves

[Voir Diaporama Pages 2 à 7](#)

*Commentaires de la CGT Éduc'action aux annonces*

*Comme à chaque fois, on justifie les suppressions de postes par des raisons démographiques. On aurait pu espérer que pour une fois, l'institution, que ce soit au niveau ministériel ou académique, fasse le choix courageux de garder ces postes en baissant simplement les effectifs par classe, pour arriver à des chiffres d'encadrement dignes d'un pays développé. Toutes les études montrent que cela permet d'améliorer les conditions de travail des enseignant-es, mais aussi d'apprentissage des élèves.*

**Scolarisation des moins de trois ans :**

La FSU déplore le fait que la scolarisation des enfants moins de deux ans continue de baisser. La scolarisation des moins de deux ans est pourtant nécessaire dans des territoires défavorisés socialement : pourquoi en est-on encore là ? **La CGT partage cette position et ajoute que le fait de ne pas les compter dans les effectifs dès la préparation de la rentrée pose question. Cette position dogmatique de l'autorité académique est source de difficultés réelles sur le terrain. Quand les effectifs prévus en PS sont déjà très chargés dès le mois de septembre, comment envisager l'accueil d'élèves en cours d'années ? Comment inscrire des moins de trois ans dans les classes ? Cela n'est-il pas un argument pour les parents pour fuir vers le réseau privé ? L'école maternelle a fait ses preuves. Elle assure parfois la première séparation entre la famille et l'enfant. C'est aussi la première rencontre entre l'enfant et l'institution. Son rôle est prépondérant en matière d'enseignement mais aussi en termes de socialisation et de mixité. À ce titre, les élèves de 2 ans doivent y être accueilli-es sans restriction à partir du moment où les familles le souhaitent, y compris en classe enfantine et les classes uniques maternelles en milieu rural. Pour garantir la qualité de cette première scolarisation, ces élèves doivent être pleinement pris en compte et donc comptabilisés dans les effectifs prévisionnels.**

### ***UPE 2 A en Mayenne***

La FNEC FP FO demande à quand une UPE 2A en Mayenne. Cette demande a été régulièrement faite au niveau départemental par la CGT Éduc'action 53 qui avait d'ailleurs été reçue en audience sur cette question.

La DASEN nouvellement nommée en Mayenne a répondu que cette absence d'UPE 2A en Mayenne était due à la dispersion des élèves allophones sur le territoire et qu'il y avait une question d'éloignement. Ceci dit, elle a ajouté que cette ouverture était envisageable en Mayenne. Ça progresse ! On restera vigilant sur le délai de cette mise en place.